



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

---

FAAE • NUMÉRO 058 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 2 mai 2017**

—  
**Président**

**L'honorable Robert Nault**



## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 2 mai 2017

• (0845)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Robert Nault (Kenora, Lib.)):** Chers collègues, la séance est ouverte. Conformément aux articles 110 et 111 du Règlement, la présente réunion vise la nomination par décret de l'honorable Stéphane Dion au poste d'ambassadeur, renvoyée au Comité le vendredi 24 février 2017.

Nous allons y aller assez rondement. Nous allons entendre le discours préliminaire de l'honorable Stéphane Dion, notre nouvel ambassadeur en Allemagne, puis nous passerons immédiatement aux questions. Comme vous le savez, nous tenons un vote ce matin. Comme à l'habitude, nous allons interrompre la séance à cette fin. Nous ferons de notre mieux pour bien gérer notre temps.

J'aimerais tout d'abord vous présenter notre témoin et ambassadeur, M. Dion, et sa collègue Alexandra Bugailiskis. Elle est sous-ministre adjointe pour l'Europe, le Moyen-Orient et le Maghreb. Elle pourra répondre à certaines questions techniques si M. Dion ne sait pas tout ce que nous croyons qu'il sait. Alexandra pourra nous répondre sans problème.

Je cède maintenant la parole à l'honorable Stéphane Dion qui fera sa déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite à l'habituelle période de questions.

Monsieur Dion, vous avez la parole.

**L'hon. Stéphane Dion (ambassadeur désigné, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, je tiens à vous remercier toutes et tous de m'avoir invité ce matin.

Je suis heureux d'avoir à mes côtés Mme Alexandra Bugailiskis, sous-ministre adjointe à Affaires mondiales Canada pour l'Europe, le Moyen-Orient et le Maghreb.

Toutes et tous conviendront, j'en suis sûr, que la relation de notre pays avec le continent européen sera particulièrement cruciale pour les années à venir, et cela tant en raison des possibilités que l'Europe nous offre que des défis qui se dressent devant elle comme devant nous. Ces défis, nous les relèverons mieux si nous travaillons de très près ensemble, Européens et Canadiens.

Je vais commencer par parler des possibilités.

[Traduction]

L'Europe n'est rien de moins que le deuxième plus grand marché du monde, avec plus de 500 millions de consommateurs et un PIB de 21 mille milliards de dollars. On parle du plus grand importateur au

monde de produits aérospatiaux, de poisson et de fruits de mer, de produits pétroliers et gaziers, de télécommunications et de services d'informatique et d'information. Il s'agit du deuxième plus grand importateur de produits automobiles au monde; le Canada détient moins de 1 % de ce marché à l'heure actuelle. L'Europe est le deuxième plus grand importateur d'instruments médicaux et de produits pharmaceutiques au monde, et le deuxième plus important client du Canada pour les métaux et minéraux.

Nous devons veiller à ce que l'Accord économique et commercial global soit une réussite et non seulement un accord signé. Il faut qu'il devienne une réalité sur le terrain, qu'il crée de l'emploi pour nos travailleurs et qu'il attire des investissements dans notre économie.

À l'heure actuelle, seulement 26 % des lignes tarifaires de l'Union européenne sur la marchandise canadienne sont exemptes de droits de douane. Grâce à l'AECG, 98 % des lignes tarifaires de l'Union européenne seront exemptes de droits de douane. Par exemple, lorsqu'on diminuera les droits de douane sur les produits forestiers canadiens, qui s'élèvent présentement jusqu'à 10 %, les producteurs canadiens pourront accroître leurs parts du marché de l'Union européenne.

L'AECG entraînera de nouvelles possibilités pour les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires, puisque près de 94 % des lignes tarifaires relatives aux produits agricoles seront exemptes de droits de douane. On estime la valeur des dépenses en infrastructures de l'Union européenne à 400 milliards de dollars. Ces dépenses sont plus élevées que celles des États-Unis. D'ici 2020, l'Union européenne aura consacré des centaines de milliards d'euros aux projets de transport, d'électricité et d'accès à large bande. Pour nous, l'AECG représente une occasion en or de réussir dans ce grand marché.

L'AECG est plus qu'un levier pour notre croissance économique. Il représente aussi l'occasion de montrer à notre population et au reste du monde que le commerce et le progrès social peuvent aller de pair. Nul besoin de choisir entre les deux. L'AECG est l'occasion pour nous de faire connaître nos pratiques exemplaires en matière de justice sociale, de durabilité environnementale, de droit du travail, de salubrité alimentaire et ainsi de suite.

• (0850)

[Français]

Cela m'amène à passer des possibilités aux défis.

Ceux de l'Union européenne ont été résumés tout récemment par M. Donald Tusk, le président du Conseil européen. Je le cite: « La deuxième menace, intérieure cette fois, est liée à la montée d'un sentiment anti-UE, nationaliste, de plus en plus xénophobe, au sein même de l'Union européenne [...] Le déclin de la foi dans l'intégration politique, la soumission aux arguments populistes ainsi que la remise en question des valeurs fondamentales de la démocratie libérale sont tous de plus en plus visibles. »

Mesdames et messieurs les députés, le Canada et l'Europe font face à des enjeux qui ne connaissent pas de frontières et qu'ils relèveront mieux ensemble.

Notre poids démographique diminue dans le monde, notre population vieillit. Par conséquent, notre productivité et notre efficacité doivent augmenter.

Nos populations se diversifient, elles deviennent plus hétérogènes. Par conséquent, faisons plus que jamais de notre diversité une force.

L'égalité des sexes n'est pas encore acquise. Par conséquent, inspérons-nous des meilleures avancées au Canada et en Europe.

La mondialisation des marchés et l'automatisation laissent derrière des catégories entières de main-d'oeuvre. Par conséquent, trouvons ensemble les voies de la croissance inclusive.

Notre planète n'en peut plus du saccage que lui impose un développement autodestructeur. Par conséquent, trouvons ensemble les voies du développement durable.

Notre grand voisin commun, la Russie, nous inquiète. Par conséquent, renforçons avec les États-Unis notre défense commune, tout en menant résolument le dialogue nécessaire. Renforçons aussi la coopération afin de contrer la menace terroriste commune.

Non seulement notre accord de libre-échange va nous aider, Européens et Canadiens, à relever ces défis ensemble, mais le fait qu'Européens et Canadiens sont maintenant officiellement des partenaires stratégiques va aussi nous aider à le faire.

[Traduction]

En effet, en plus de l'AECG, nous venons aussi de conclure un accord de partenariat stratégique, qui vise des composantes clés de notre coopération bilatérale et multilatérale, comme la paix et la sécurité, l'énergie propre et le changement climatique, la promotion des droits de la personne, le développement durable et la science et l'innovation.

Comme nous pouvons le constater, nous sommes à une étape cruciale de la relation entre l'Europe et le Canada. Le premier ministre est convaincu que pour maximiser nos chances de réussite, il faut créer un nouveau poste, celui de diplomate principal en Europe, qui jouera un rôle de premier plan en vue de promouvoir les intérêts du Canada dans toute l'Europe, d'assurer l'uniformité des activités des missions diplomatiques canadiennes et de conseiller le premier ministre.

À l'heure actuelle, le Canada est présent dans 32 pays de l'Europe par l'entremise de 36 missions bilatérales, en plus de 8 missions multilatérales. Le premier ministre souhaite que le diplomate principal l'aide et aide le gouvernement, la ministre des Affaires étrangères ainsi que tous nos ambassadeurs et toutes nos missions à organiser les efforts du Canada dans toute l'Europe. Le premier ministre veut que ce diplomate soit en poste dans l'un des principaux pays d'Europe et qu'il assure une diplomatie plus cohérente qui permettra de promouvoir nos intérêts communs à travers l'Europe.

[Français]

Parmi ces pays européens clés, l'Allemagne est un excellent choix pour ancrer cette nouvelle ressource diplomatique, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de la première puissance économique d'Europe: son PIB de plus de 4 billions de dollars représente 21 % du PIB de l'Union européenne.

•(0855)

[Traduction]

À titre de partenaire du G7, du G20 et de l'OTAN, l'Allemagne collabore avec le Canada à de nombreuses questions, notamment les

relations transnationales, la Russie et l'Ukraine, la lutte contre le terrorisme, la lutte mondiale contre Daech et la migration. À titre d'ambassadeur du Canada en Allemagne, je travaillerai très fort — en collaboration avec une mission forte et professionnelle — à renforcer cette relation économique et politique clé qui nous permettra non seulement d'atteindre nos objectifs en Europe, mais aussi partout dans le monde.

[Français]

Le premier ministre m'a demandé d'être ce diplomate principal, à titre d'ambassadeur en Allemagne et en tant que son envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de l'Europe. J'ai accepté cette responsabilité. Je m'y suis préparé activement lors des dernières semaines, et il me tarde de partir en Europe et d'entreprendre cette importante tâche pour le premier ministre, le gouvernement et mon pays. Je sais que les attentes sont élevées non seulement au Canada, mais aussi en Europe.

[Traduction]

Dans la lettre qu'ils viennent d'écrire au premier ministre pour souligner ma nomination, les présidents du Conseil européen et de la Commission européenne, Donald Tusk et Jean-Claude Juncker, ont fait valoir que cette nomination nous permettrait de pousser nos relations encore plus loin et de défendre nos valeurs communes en matière de liberté, de droits de la personne et de démocratie, de même que notre engagement commun à l'égard de l'économie de marché, de manière à faire avancer nos intérêts communs en cette période de difficultés sans précédent.

Je ferai tout en mon pouvoir pour répondre à ces attentes. Je suis impatient de prendre ces responsabilités et je sais que je pourrai toujours compter sur les bons conseils et le travail acharné du Comité.

Merci beaucoup. *Thank you very much. Danke schön.*

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur. C'était un bon exposé.

Nous allons tout de suite passer à la période de questions, comme je l'ai dit plus tôt, afin de ne pas perdre de temps.

Monsieur Kent, vous avez la parole.

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Merci, monsieur le président.

[Français]

Monsieur l'ambassadeur désigné, je vous remercie de votre présence ici ce matin.

[Traduction]

Monsieur Dion, nous connaissons l'idée d'une représentation secondaire dans les petits pays à partir d'un poste diplomatique primaire, mais pouvez-vous nous dire qui a eu cette drôle d'idée de nommer un ambassadeur canadien pour représenter deux grands gouvernements? Est-ce la condition que vous avez imposée au premier ministre pour votre nomination après le remaniement ministériel? Est-ce que c'était une condition du premier ministre?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je n'ai jamais imposé de condition au premier ministre. On ne demande rien au premier ministre. Il nous dit ce qu'il attend de nous et...

**L'hon. Peter Kent:** Vous négociez parfois.

**L'hon. Stéphane Dion:** Jamais. Je ne demande jamais rien en politique.

**L'hon. Peter Kent:** D'accord. Qui a présenté ce concept au premier ministre?

**L'hon. Stéphane Dion:** Le premier ministre m'a dit — et il a dit la même chose publiquement — qu'étant donné le nouveau contexte du Canada et de l'Europe, il fallait accroître notre capacité à surmonter ces défis en affectant une nouvelle ressource diplomatique en Europe, et il m'a demandé d'assumer ce rôle. C'est ce qu'on a dit aux Canadiens et c'est ce qu'on m'a dit également.

**L'hon. Peter Kent:** Votre nomination à l'Union européenne et en Allemagne a donné lieu à une critique ouverte et générale de la part des diplomates canadiens à la retraite, et je sais qu'une certaine frustration règne au sein du ministère des Affaires mondiales. De plus, dans le cadre de nos réunions avec la délégation de l'Union européenne à Ottawa, nous avons vu ses représentants se questionner et tenter de comprendre le concept et son message. Il semble que, malheureusement, les critiques relatives à cette double nomination aient raison.

Pour ceux d'entre nous qui sont ici depuis longtemps — et je ne suis pas là depuis aussi longtemps que d'autres membres du Comité —, il était vraiment difficile de comprendre pourquoi on proposait une telle nomination et pourquoi aucune personne d'expérience ne l'avait remise en question.

Quel est votre avis à ce sujet?

● (0900)

**L'hon. Stéphane Dion:** Je sais qu'il y a eu des discussions à ce sujet. Certaines étaient positives et offraient un point de vue différent de celui que vous avez évoqué. Je suis habitué à cela. Depuis que je suis dans la fonction publique, j'ai entendu des discussions très animées à mon sujet et sur ce que je fais pour mon pays. Je suis convaincu que ce que propose le premier ministre est nouveau, mais nécessaire et je ferai tout ce que je peux pour lui donner raison et pour travailler en étroite collaboration avec vous et avec le Comité, afin de veiller à ce que mon travail nous aide à surmonter les défis auxquels j'ai fait référence dans mon exposé, en collaboration avec l'Europe.

Mais vous avez raison: c'est une nouvelle façon de répondre à de nouveaux défis.

**L'hon. Peter Kent:** Mis à part le rejet de l'Union européenne, j'aimerais qu'on parle d'autres relations que vous entretenez, et pas seulement à titre de conseiller spécial de notre ambassadeur auprès de l'Union européenne. Comme vous le savez, Pierre Pettigrew agit à titre d'envoyé diplomatique spécial en vue de la ratification de l'AECG. Je me demande quelle sera votre relation avec lui. Comment se diviseront les responsabilités? Quels sont les liens hiérarchiques entre l'ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne, vous à titre de conseiller spécial de l'Union européenne et M. Pettigrew?

**L'hon. Stéphane Dion:** Monsieur Kent, je sais que vous voulez la mise en oeuvre de l'AECG. Moi aussi. Nous allons travailler ensemble pour veiller à ce que l'accord profite à notre économie, à notre population et à notre relation avec l'Europe. M. Pettigrew se charge de cela. Je vais le faire également. Le ministre du Commerce, la ministre des Affaires étrangères, le premier ministre et les membres de l'opposition sont tous dans le même bateau et veulent que le Canada tire profit de l'accord. Nous travaillerons en étroite collaboration avec vous à cet égard.

J'ai rencontré M. Pettigrew à plusieurs reprises au cours des dernières semaines pour discuter de la situation actuelle et des façons d'aller de l'avant. Je connais très bien Pierre et je suis certain que nous allons travailler en étroite collaboration.

**L'hon. Peter Kent:** Enfin, j'aimerais vous demander quelle est la définition de votre rôle à titre de conseiller spécial. C'est un rôle unique à l'égard de l'Union européenne.

Allez-vous diriger l'ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne? Aurez-vous un accès spécial aux membres de l'Union européenne ou à ses dirigeants? Veuillez nous donner une définition.

**L'hon. Stéphane Dion:** Comme il s'agit de l'idée du premier ministre, je crois qu'il est bon d'utiliser ses propres mots. Ces mots n'ont pas changé au fil des mois; il dit encore la même chose. Je vais citer ce qu'il a dit en janvier: « M. Dion jouera un rôle central dans la promotion des intérêts du Canada en assurant l'harmonisation des activités des missions canadiennes et en donnant des conseils stratégiques au premier ministre. Les fonctions de M. Dion apporteront un énorme avantage stratégique au Canada. Partageant son temps entre Bruxelles et Berlin, il travaillera avec nos partenaires européens au plus haut niveau au nom du gouvernement du Canada. »

Ce sera très exigeant, mais je suis en bonne santé. Je ferai tout ce que je peux pour répondre aux attentes du premier ministre. Je sais que le Comité saura bien me conseiller.

**L'hon. Peter Kent:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Kent.

La parole est maintenant à M. Fragiskatos. Allez-y, monsieur.

**M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Dion, nous vous remercions de votre présence ici aujourd'hui.

Dans votre livre, *Straight Talk* — qui a été écrit il y a plusieurs années, mais qui est toujours aussi pertinent à mon avis, surtout pour faire face aux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui —, vous dites que notre diversité linguistique a aidé le Canada à devenir un modèle d'ouverture, célébré dans le monde entier.

Étant donné la montée de la xénophobie dans plusieurs pays européens, pourriez-vous nous parler du rôle du Canada à titre de modèle ou d'exemple de diversité linguistique et multiculturelle dans un monde qui est confronté à de nombreux défis?

**L'hon. Stéphane Dion:** Il est vrai que c'est l'image que nous projetons. De nombreux pays du monde perçoivent le Canada comme un pays de tolérance et d'ouverture. Je crois que c'est en raison de notre histoire, qui a été très difficile et qui compte de nombreux chapitres sombres, mais qui nous a poussés à nous éloigner de l'assimilation et à accueillir le monde. Cela étant dit, nous ne sommes pas aussi bons que le veut le modèle; nous avons beaucoup de progrès à faire.

Lorsque j'étais en politique, je m'efforçais d'améliorer notre capacité à incarner ce modèle. Toutefois, le reste du monde nous regarde et perçoit notre premier ministre, notre Parlement et nous tous comme une source d'inspiration. Il ne faut pas lui faire la leçon. Il ne faut pas prétendre que nous sommes meilleurs que les autres, mais bien échanger les meilleures pratiques, les meilleures idées et les meilleures valeurs. Les Européens souhaitent ardemment le faire.

Je serai très heureux de prendre part à cela.

● (0905)

**M. Peter Fragiskatos:** Pouvez-vous nous en parler? Je me pose souvent des questions au sujet de la tension qui règne parfois lorsqu'un pays comme le Canada tente de se montrer en exemple, sans toutefois imposer son modèle ou son histoire.

Pouvez-vous nous dire comment nous pouvons éviter de nous imposer pour plutôt mobiliser et encourager les autres pays?

**L'hon. Stéphane Dion:** Oui. D'autres pays, comme l'Allemagne, ont dû accueillir près d'un million de personnes, sans un tri préalable, en une année. Imaginez cela au Canada. Lorsque le premier ministre a parlé d'accueillir 25 000 réfugiés syriens, les Canadiens savaient que ce ne serait pas 250 000. Ils savaient que nous allions examiner le dossier des personnes que nous allions accueillir. Si nous n'avions pas cette capacité de gérer notre politique sur l'immigration et les réfugiés, je crois que la situation nous rendrait beaucoup plus nerveux.

Il faut comprendre le contexte européen. Cela étant dit, il ne faut en aucun cas tolérer l'intolérance. De nombreux Allemands sont de cet avis, mais il faut travailler en collaboration avec eux et comprendre les défis auxquels ils sont confrontés.

**M. Peter Fragiskatos:** Vous parlez d'accepter des réfugiés syriens ici au Canada et j'aimerais utiliser cette question comme point de départ.

Croyez-vous que votre rôle vous permettra de faire connaître les meilleures pratiques du Canada aux pays européens? De plus, selon ce que je comprends, la Grande-Bretagne songe à adopter le système de parrainage privé du Canada à titre de mesure d'accueil des réfugiés, en vue d'élargir son système.

Pourriez-vous nous parler de cela?

**L'hon. Stéphane Dion:** Oui. Précisément parce que nous sommes l'un des quelques pays développés dotés de la capacité de gérer notre politique en matière d'immigration, nous sommes une inspiration pour de nombreux pays qui ne sont pas entourés d'océans et d'une grande zone tampon — dans notre cas, le pays le plus riche du monde, au sud de nos frontières. Nous devons démontrer que nous avons la capacité d'utiliser cette occasion de façon positive, afin d'accueillir le monde et de demeurer solides grâce à notre diversité.

Lorsque nous partagerons ces défis et les solutions que nous trouvons efficaces, nous susciterons un grand intérêt partout dans le monde, surtout en Europe aujourd'hui, car les gens voudront en discuter. Un volet de notre accord stratégique de partenariat concerne ces enjeux. Je veillerai à ce que la coordination soit efficace, à ce qu'on dépasse les discussions, et à ce que le processus débouche sur les meilleures politiques à la fois pour le Canada et pour l'Europe.

**M. Peter Fragiskatos:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Fragiskatos.

La parole est maintenant à Mme Laverdière.

[Français]

**Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur désigné, de votre présence parmi nous et de vos propos intéressants.

Je suis tout à fait d'accord sur le fait que nous vivons une époque particulièrement cruciale où il y a des possibilités, oui, mais aussi des défis absolument énormes. En ce moment, les relations avec un pays comme l'Allemagne ou avec l'Union européenne sont plus importantes que jamais.

Je reviendrai sur ce que mon collègue M. Kent a dit. Tellement de gens ont été profondément troublés ou se sont posé d'énormes questions, y compris plusieurs experts, des vétérans de la diplomatie et moi-même — même si je ne suis pas une vétérane de la diplomatie — à la suite de cette double affectation, chose qui ne s'était jamais vue auparavant, à une période aussi cruciale. Je crois que nous avons tous eu des échos de la surprise des représentants de l'Union européenne. J'étais en Allemagne il y a deux semaines et j'ai aussi entendu des commentaires, qui ne vous visaient jamais comme individu, mais qui visaient la décision de cette double affectation.

Cela dit, je me demandais si vous aviez déjà reçu votre agrément en tant qu'ambassadeur en Allemagne.

● (0910)

**L'hon. Stéphane Dion:** Tout à fait, oui.

**Mme Hélène Laverdière:** D'accord.

J'aimerais mieux comprendre votre rôle d'envoyé spécial. Ma question va peut-être avoir l'air idiote, mais je voudrais une clarification.

Êtes-vous conseiller spécial en Europe ou auprès de l'Union européenne?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je suis l'envoyé spécial du premier ministre auprès de l'Union européenne et de l'Europe.

**Mme Hélène Laverdière:** De l'Europe aussi?

**L'hon. Stéphane Dion:** Oui.

**Mme Hélène Laverdière:** Donc, vous êtes envoyé spécial du premier ministre auprès de l'Union européenne, envoyé spécial du premier ministre en Europe et ambassadeur du Canada en Allemagne?

**L'hon. Stéphane Dion:** Tout à fait.

**Mme Hélène Laverdière:** Selon mon expérience en matière d'affaires étrangères, on ne peut que vous souhaiter bonne chance, parce que cela me semble être beaucoup de chapeaux à porter à la fois, et ce, comme nous le disions, durant une période très critique.

J'aimerais bien comprendre la situation. L'ambassadeur actuel, Daniel J. Costello, va rester à Bruxelles. Quelle sera votre relation de travail avec l'ambassadeur Costello? Va-t-il garder toutes ses fonctions actuelles?

**L'hon. Stéphane Dion:** Tout à fait. Il est excellent, alors cela va me faciliter la tâche. Ce qui va m'aider beaucoup, c'est l'excellence de notre diplomatie sur place, y compris en Allemagne, où il y a une très forte mission en ce moment. La numéro 2 en Allemagne — car l'ambassadrice, Mme Marie Gervais-Vidricaire va quitter son poste — Mme Jennifer May, est vraiment très bonne. Vous la connaissez. Cela va nous aider énormément. M. Costello est très efficace.

Ce que le premier ministre me demande de faire — et j'en ai parlé aux deux personnes, Mme May et M. Costello —, c'est de voir comment je peux ajouter à la dynamique de manière à façonner une approche européenne. Notre problème, en ce moment, c'est que nous sommes très absorbés par nos relations au sein de chaque pays et de l'Union européenne en tant qu'autorité à Bruxelles, mais une pensée européenne reste difficile à élaborer. Même les Européens ont de la difficulté à l'élaborer, comme vous le savez.

Ce n'est pas quelque chose dont nous nous sommes occupé beaucoup jusqu'à présent, parce que nous avons peu d'outils pour y arriver, entre autres choses. Désormais, nous aurons l'Accord économique et commercial global, ou AECG. Nous sommes officiellement des partenaires stratégiques, et cela est très important. Les Européens ont eu tendance par le passé à nous oublier un peu, parce qu'ils ont beaucoup de problèmes à régler entre eux et qu'ils ont une relation vitale avec notre voisin du Sud. À présent, nous sommes officiellement un partenaire stratégique et j'aurai la responsabilité d'ajouter à cette capacité de concevoir une approche européenne.

**Mme Hélène Laverdière:** D'accord.

Je reviens très rapidement sur la relation que vous aurez avec l'ambassadeur Costello en ce qui concerne la division des pouvoirs. Je suis vraiment intriguée par cette question.

Toutefois, auparavant, j'aimerais vous demander combien de temps vous comptez passer à Berlin et à Bruxelles respectivement. À quelle fréquence allez-vous voyager? Comment voyez-vous l'organisation de votre travail, en pratique?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je vais m'ajuster. Je n'ai pas encore entrepris mes fonctions. Je crois que c'est tout à fait faisable. J'ai une grande capacité de travail et je suppose que c'est pour cela, en partie, que le premier ministre m'a choisi.

Je vais remplir toutes les responsabilités d'un ambassadeur en Allemagne, appuyé par la forte mission que nous y avons. Je serai aussi présent à Bruxelles, et ailleurs en Europe où les ambassadeurs demanderont ma présence dans différents pays. À différentes occasions importantes, dans chacun de ces pays, je pourrai rechercher la dimension européenne de ce que le pays représente.

**Mme Hélène Laverdière:** Laissez-moi rappeler que cela ne vous vise pas personnellement, mais, à ma connaissance, le travail d'ambassadeur en Allemagne est un travail à temps plein. Ce n'est pas un travail à 35 heures par semaine, c'est un travail à 50, 60 heures par semaine.

Je crois que cela pourrait être intéressant pour le Comité de vous recevoir de nouveau pour comprendre comment tout cela peut s'organiser. Cela pourrait même se faire par vidéoconférence. Nous essaierons de ne pas trop vous faire voyager parce que j'ai l'impression que vous avez beaucoup de voyages en prévision.

J'aimerais revenir sur la question de la relation entre vous et les ambassadeurs de l'Union européenne et d'autres pays européens.

**L'hon. Stéphane Dion:** Oui.

**Mme Hélène Laverdière:** Est-ce qu'il y a un lien d'autorité?

**L'hon. Stéphane Dion:** C'est un lien de complémentarité qui vise à renforcer la dimension européenne de notre travail. Quand on est dans un pays comme l'Allemagne, vous venez de le dire, on est très pris par les activités du pays en question.

De plus en plus, il y a un enjeu européen qui préoccupe énormément le Canada et les Canadiens. Cet enjeu européen, il ne faut pas le perdre de vue. Ma responsabilité sera que nous ne le

perdions jamais de vue afin de faire avancer nos intérêts et nos valeurs en Europe.

Ce faisant, je crois que la complémentarité des responsabilités que le premier ministre me donne m'aidera beaucoup. Lorsque j'essaierai de renforcer la cohésion des efforts canadiens en Europe, je servirai également nos intérêts en Allemagne. Ainsi, lorsque j'aurai le plaisir d'être invité par votre comité, je crois que vous pourrez comprendre que cette innovation du premier ministre était bien requise.

• (0915)

**Mme Hélène Laverdière:** J'aurais également aimé parler du G7 et de la manière dont vous considérez la prochaine réunion.

Quels sont, d'après vous, les enjeux importants qui seront discutés lors de la prochaine réunion du G7?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je ne suis plus ministre, alors je préférerais que la ministre réponde elle-même à votre question.

Nos pouvons deviner quels seront les enjeux, mais je crois que ces informations devraient vous être données par la ministre.

**Le président:** Merci, madame Laverdière.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Levitt.

**M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.):** Merci.

Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie de comparaître devant le Comité aujourd'hui. Je vous félicite également de vos nominations. C'était un plaisir de travailler avec vous au cours des 10 dernières années. Je n'ai aucun doute que vous ferez la fierté du Canada dans le cadre de vos activités en Allemagne et en Europe en général.

J'aimerais parler un peu de multilatéralisme. Tout en gardant à l'esprit la croissance de la tendance protectionniste en Europe et les prochaines négociations liées au Brexit, selon vous, quel rôle joue le Canada dans le soutien aux institutions multilatérales pendant que l'Europe adopte une attitude de plus en plus protectionniste?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je crois que nous avons un rôle important à jouer. Nous savons que le Canada — et cela dépasse les partis politiques — est une nation commerciale, et que nous avons besoin des échanges commerciaux. Nous avons également le devoir de démontrer que lorsqu'il est bien négocié, un accord de libre-échange ne représente pas un nivellement vers le bas en ce qui concerne la justice sociale, la protection de l'environnement, les droits des travailleurs et la salubrité des aliments. C'est une façon de diffuser les pratiques exemplaires.

Si vous me le permettez, j'aimerais parler un peu de l'environnement. Les humains ont trop souvent des développements auto-destructeurs dans leurs relations avec leur planète. En vue de faire la transition vers le développement durable, afin de protéger la capacité des générations suivantes de profiter elles aussi du développement, nous devons diffuser les pratiques exemplaires et accélérer l'innovation. Cela ne sera pas possible dans un cadre protectionniste. La meilleure façon d'y arriver est d'ouvrir le Canada à l'Europe et d'ouvrir l'Europe au Canada dans le cadre d'accords bien négociés — et je crois que l'AECG a été bien négocié par le Canada et l'Europe. C'est la meilleure façon de relever les défis environnementaux, car ces défis n'ont aucune frontière. Le Canada doit démontrer que c'est le cas dans les négociations avec l'Europe ou avec les États-Unis ou avec les pays d'Asie.

**M. Michael Levitt:** Merci.

J'aimerais maintenant aborder un sujet qui, je le sais, vous tient à coeur. C'est certainement un enjeu qui se trouve au centre de mes travaux parlementaires. Il s'agit de la question des droits de la personne à l'échelle internationale. L'Allemagne, où vous serez ambassadeur, est certainement un leader à cet égard. Manifestement, vous travaillerez aussi avec d'autres pays d'Europe qui ont de grandes préoccupations liées à certaines violations en matière de droits de la personne qui se produisent dans le monde, et le Canada peut jouer un rôle important — et il le fait — lorsqu'il s'agit de faire comprendre l'importance de dénoncer ces situations.

Par exemple, je pense aux violations constantes des droits de la personne que nous observons de plus en plus en Russie. Nous avons récemment été témoins d'une augmentation de ces violations en Tchétchénie. De l'autre côté des frontières de l'Europe et dans d'autres régions du monde, selon vous, comment serez-vous en mesure de collaborer et de produire des résultats avec ces nouveaux partenaires européens en matière de respect des droits de la personne à l'échelle internationale?

**L'hon. Stéphane Dion:** Cela sera au centre de ce que nous devons faire avec les Européens. Vous avez mentionné les défis auxquels font face les Européens. Je viens de citer M. Tusk, le président du CE — je préfère utiliser ses paroles plutôt que de lui faire dire des choses qu'il n'a pas dites —, lorsqu'il a affirmé que la xénophobie était à la hausse en Europe. Il y a le protectionnisme et le populisme. On est d'avis que dans la société, les gens sont confrontés à une élite qui contrôle les institutions, et qu'il faut donc contrôler les institutions en choisissant un leader dans le peuple. Ce type de modèle démocratique antilibéral a déjà une grande présence dans certains pays d'Europe. C'est une préoccupation pour les Canadiens et pour le Canada.

Nous devons collaborer avec l'Europe pour veiller à ce que des valeurs démocratiques libérales solides, celles mentionnées par M. Tusk, se répandent en Europe et ailleurs dans le monde. L'Europe, et surtout l'UE, est le plus grand fournisseur d'aide internationale dans le monde. Trop souvent, nous travaillons en parallèle avec les Européens au lieu de travailler avec eux pour favoriser les droits de la personne, le développement et les politiques en matière d'environnement. Nous avons l'occasion, maintenant que nous sommes un partenaire stratégique officiel de l'Europe, de veiller à ce que chaque fois que l'humanité a besoin d'une relation solide entre le Canada et l'UE, elle l'obtienne.

● (0920)

**M. Michael Levitt:** Nous avons parlé des occasions offertes. Vous avez de nombreuses occasions d'être en mesure de faire une différence concrète sur le terrain en Europe. À votre avis, que seront

les défis principaux auxquels vous ferez face? Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous serez confronté, et selon vous, d'où viendront-elles?

**L'hon. Stéphane Dion:** Comme Mme Laverdière l'a dit, vous devrez m'inviter à comparaître à nouveau. J'ai hâte de commencer. Le premier ministre a parlé du début du mois de mai, et nous y sommes; cela se concrétisera donc très bientôt. J'ai eu de nombreuses discussions avec les représentants européens sur les choses que nous pouvons accomplir ensemble. J'ai hâte de me mettre au travail.

Quels seront les défis principaux? Nous verrons. Pour l'instant, je me concentre sur les principales possibilités. Si vous me le permettez, j'ai peut-être le temps de résumer trois priorités.

**M. Michael Levitt:** Oui, s'il vous plaît.

**L'hon. Stéphane Dion:** Ce ne sont pas mes priorités, mais celles du premier ministre, car je suis son envoyé spécial.

La première consiste à veiller à ce que notre accord commercial profite aux Canadiens. La deuxième concerne le sujet dont nous venons de discuter, c'est-à-dire la façon dont le Canada peut appuyer l'Europe pour prôner les valeurs que nous avons en commun. La troisième concerne la façon dont nous pouvons renforcer notre relation avec l'Europe lorsque nous travaillons ailleurs dans le monde, notamment en ce qui concerne les défis que vous avez mentionnés dans le cas de notre voisine, la Russie, ou du développement en Afrique ou des économies émergentes en Asie.

Nous devons travailler avec les Européens dans tous ces domaines, car à de nombreux égards, nous sommes tous dans la même situation.

**M. Michael Levitt:** Merci beaucoup.

**L'hon. Stéphane Dion:** Il y a aussi la question de notre relation avec les États-Unis.

**Le président:** Merci, ambassadeur.

**L'hon. Stéphane Dion:** Lorsqu'on leur parle, ils soulèvent cette question assez rapidement.

**Le président:** Merci, monsieur Levitt.

Monsieur McKay, vous avez la parole.

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais féliciter mon ami et collègue depuis de nombreuses années. Je ne partage pas le scepticisme de mes collègues de l'opposition en ce qui concerne le caractère approprié de votre nomination, surtout à l'égard de sa position stratégique. Souvent, les ambassadeurs se concentrent sur leurs propres domaines, et selon ce que je comprends de votre position, vous devez en quelque sorte observer la situation en prenant beaucoup de recul.

Le premier ministre aime dire que notre unité vient de notre diversité. En Europe, cela semble être le contraire — du moins en ce moment —, et vous arrivez dans une période de pressions et de tensions importantes pour l'Union européenne.



L'une de ces pressions qui s'exercent à un niveau très élevé est liée à la question de savoir si l'Union européenne poursuit ses relations transatlantiques ou si elle établit plutôt des projets dérivés, en quelque sorte, vers le sud ou vers l'est, surtout en raison de l'influence de la Russie. La relation transatlantique n'est plus viable à moins que les Américains courtisent vigoureusement l'Europe. Toutefois, sous l'administration actuelle, les Américains semblent avoir perdu leur enthousiasme à l'égard de l'Europe. Par exemple, ils ne tentent plus de conclure un accord commercial. Cela a d'énormes répercussions qui se feront probablement sentir pendant votre mandat.

J'aimerais donc savoir si vous avez parlé avec vos homologues américains au sujet du rôle que les États-Unis choisiront ou ne choisiront pas de jouer au sein de cette relation transatlantique.

• (0925)

**L'hon. Stéphane Dion:** Parlez-vous de mes homologues européens?

**L'hon. John McKay:** Non, de vos homologues américains.

**L'hon. Stéphane Dion:** Vous voulez savoir si je discute avec mes homologues américains de ce que fait le Canada en Europe...?

**L'hon. John McKay:** Non, j'aimerais savoir ce que les Américains sont prêts à faire en Europe, et s'il y a eu un changement dans la relation entre les États-Unis et l'Europe qui aura des répercussions sur l'ensemble de la relation transatlantique.

**L'hon. Stéphane Dion:** D'accord. Je ne sais pas trop de quels homologues vous parlez, car j'ai changé de fonction récemment, et je n'ai donc pas les mêmes homologues qu'il y a quelques mois. De plus, l'administration américaine a aussi changé.

J'ai eu de nombreuses discussions avec les Américains sur la relation entre les États-Unis et l'Europe et sur la façon dont le Canada peut contribuer à cette relation. J'ai également beaucoup discuté avec les Européens eux-mêmes. Nous sommes dans la même situation. Nous souhaitons maintenir une relation ouverte avec les États-Unis, surtout en ce qui concerne le commerce. Nous voulons éviter tout conflit commercial, et votre comité travaille également sur ce dossier.

Je peux vous dire que lorsqu'on discute avec des représentants européens, ils soulèvent rapidement la question et ils veulent savoir comment les Canadiens réagiront dans cette situation, étant donné que les États-Unis représentent 75 % de notre accès au marché. Ils nous demandent quelle approche nous avons adoptée à l'égard de ce problème, comment nous pouvons le résoudre et quelles leçons nous pouvons tirer de cette situation. Nous, les Canadiens, tenterons de tirer des leçons des méthodes utilisées par les Européens, et en particulier par l'Allemagne, que le président des États-Unis considère comme étant un élément clé des relations commerciales avec les États-Unis.

Le renforcement de nos liens avec l'Europe peut seulement nous aider à relever les défis auxquels nous faisons face pour maintenir une relation solide et positive avec les États-Unis.

**L'hon. John McKay:** Notre pays a souvent servi d'intermédiaire entre les États-Unis et d'autres pays. Si l'on se fie au langage corporel de la chancelière Merkel et du président Trump lors de leurs rencontres, il s'agit d'une relation vitale qui ne semble pas aussi bonne qu'on pourrait l'espérer. L'Allemagne est en période électorale, et je n'ai aucune idée de la façon dont les choses tourneront. Veuillez décrire quel serait votre rôle à titre de conseiller stratégique dans ce type de situation.

**L'hon. Stéphane Dion:** Il y a quelques semaines, j'étais en Allemagne avec le premier ministre, et je peux vous dire à quel point les Allemands veulent en savoir plus sur nos relations avec les États-Unis. C'est essentiel pour eux. Nos relations les intéressent beaucoup, de même que la capacité du Canada de collaborer avec les États-Unis tout en maintenant son intégrité. Mes fonctions consisteront en grande partie à communiquer avec les représentants en Allemagne et ailleurs en Europe et à établir des relations très dynamiques avec eux.

En ce qui concerne les États-Unis, plus nous montrons que nous améliorons notre capacité de tisser des liens solides en Europe, plus nous serons en mesure de négocier avec les États-Unis. Si l'on considère qu'il n'y a aucune autre solution, alors nous ne sommes pas dans une bonne position en tant que pays, mais je pense qu'il est essentiel pour l'avenir national que le Canada noue des liens plus solides avec l'Europe et l'Asie — l'ambassadeur McCallum prendra la parole juste après moi et pourra vous en parler.

**L'hon. John McKay:** Enfin, la Russie semble mettre de l'huile sur le feu. Je ne sais pas si elle réussit, mais elle jette certainement de l'huile sur le feu.

L'Allemagne est particulièrement bien placée parmi les pays européens par rapport aux pays de l'Europe de l'Est et la Russie. Décrivez ce que vous avez appris concernant le rôle de la Russie non seulement en Allemagne, mais dans l'Union européenne, et dites-nous ce qui vous a surpris ou non, depuis que vous occupez ce poste.

• (0930)

**L'hon. Stéphane Dion:** Ce que nous cherchons à faire, c'est de nous assurer que nos alliés européens demeureront très solides. On a des liens avec la Russie pour l'économie, surtout pour pouvoir recevoir le...

**L'hon. John McKay:** Le gaz naturel.

**L'hon. Stéphane Dion:** Oui. C'est très exigeant pour certains de ces pays, et nous ne voulons pas que nos relations s'effritent, car nous devons rester unis et solides pour améliorer nos relations difficiles avec la Russie.

De plus, certains de ces pays ont des discussions très importantes avec la Russie, et je pense, comme vous le savez, que les Canadiens veulent être tenus au courant, car la politique officielle de l'OTAN mise sur la dissuasion et le dialogue. Le dialogue est essentiel pour l'avenir de ces relations très complexes que nous entretenons avec notre voisin, la Russie.

Soit dit en passant, l'Allemagne, comme vous le dites, est au coeur de ces discussions avec la Russie et joue un rôle de premier plan pour maintenir cet important élément de dissuasion. Les Allemands seront dans les pays baltes avec nous. J'espère que mon rôle en tant qu'envoyé spécial du premier ministre et ambassadeur sera un atout pour notre pays.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur McKay.

La parole est à vous, monsieur Kmiec, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Dion, plusieurs personnes ont utilisé différents titres: conseiller spécial, conseiller stratégique, ambassadeur, envoyé spécial. J'aimerais poursuivre dans le même sens que Mme Laverdière et mon collègue M. Kent sur votre rôle d'envoyé spécial auprès de l'Union européenne et de l'Europe.

Selon le communiqué de presse du premier ministre, il y aurait eu un échange de lettres avec le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne sur votre rôle comme envoyé spécial. Connaissez-vous le contenu de ces lettres?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je les ai entre les mains. Je peux les remettre au greffier du Comité. Lors de ma présentation, j'en ai cité les principaux extraits qui démontrent que l'Union européenne est heureuse de travailler avec cette nouvelle ressource diplomatique, dont nous disposerons et dont j'aurai la responsabilité.

**M. Tom Kmiec:** On a établi que le premier ministre avait eu l'idée de ce double rôle d'ambassadeur, à l'origine. C'est ce que vous avez dit. Le premier ministre a-t-il aussi eu l'idée de l'envoyé spécial, ou cette idée était-elle celle de l'Union européenne, de M. Juncker ou de M. Tusk?

**L'hon. Stéphane Dion:** L'idée du premier ministre n'a jamais changé; c'est toujours la même responsabilité qui m'est donnée. La dénomination du titre a changé parce que cela exprime mieux ce que le premier ministre avait en tête dès le départ.

Moi, cela va m'aider. Lorsque j'arrive dans un pays européen, je suis son envoyé spécial, en plus d'être ambassadeur en Allemagne. C'est plus clair que de dire que je suis aussi l'ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne, parce que l'Union européenne ne réfère qu'à l'autorité Union européenne.

Les défis dont nous parlons depuis près d'une heure maintenant englobent beaucoup plus que cette autorité Union européenne. Des ambassadeurs pourraient vouloir que je vienne dans leur pays, par exemple l'Italie, l'Espagne, la Pologne ou la Géorgie. Or certains de ces pays ne sont pas dans l'Union européenne. Il faut donc couvrir aussi cet aspect très européen.

Nous venons de parler des tensions entre la Russie et l'Ukraine. Ces pays ne font pas partie de l'Union européenne, mais c'est une dimension européenne essentielle. La Suisse et la Norvège ne sont pas dans l'Union européenne, mais le Canada doit quand même avoir de fortes relations avec ces pays. Toute la question de l'Arctique dépasse de beaucoup l'Union européenne, mais c'est une dimension européenne importante pour le Canada.

Je crois que la dénomination que nous avons maintenant reflète beaucoup plus précisément ce que le premier ministre avait en tête dès le départ.

**M. Tom Kmiec:** Vous avez dit que le titre d'envoyé spécial est plus clair. Alors, pourquoi n'a-t-on pas donné cette appellation au début? Comme vous l'avez dit, cela aurait été beaucoup plus clair au début et n'aurait pas créé un enjeu diplomatique et politique au Canada et en Europe, comme Mme Laverdière, M. Kent et d'autres l'ont dit; c'est aussi ce que les médias ont rapporté. Cela a été un choc diplomatique pour certains pays et pour certaines personnes en Europe.

Pourquoi n'a-t-on pas établi dès le début l'appellation de conseiller spécial avec des responsabilités spéciales envers le premier ministre, au lieu d'essayer d'avoir un autre ambassadeur auprès de l'Union européenne et de l'Europe?

• (0935)

**L'hon. Stéphane Dion:** C'est beaucoup mieux comme cela maintenant. C'est une amélioration qui est le résultat de discussions à l'interne ainsi qu'avec nos amis européens. Cela s'est très bien passé et je suis très heureux du résultat. Cela me permettra d'expliquer très clairement, en une phrase, ce que le Canada attend de ses relations avec l'Europe en m'accordant ces responsabilités.

[Traduction]

**M. Tom Kmiec:** Je vais parler en anglais.

L'Union européenne ne vous a jamais envoyé d'invitation diplomatique pour que vous deveniez ambassadeur. Cela nuit-il à votre crédibilité? Cela porte-t-il atteinte à votre crédibilité auprès de l'Union européenne et de nos alliés en Europe?

**L'hon. Stéphane Dion:** Non, comment cela nuirait-il à ma crédibilité? Je ne comprends pas votre question.

**M. Tom Kmiec:** S'ils ne vous acceptent pas comme ambassadeur, je ne comprends pas vraiment quel serait ce rôle d'envoyé spécial. Je ne comprends pas non plus les limites de ce mandat européen qu'on vous a confié. Est-ce qu'il inclut la Russie? La Turquie?

Les membres ont discuté des droits de la personne dans le monde ainsi que des relations avec les États-Unis. J'essaie de comprendre les limites de ce rôle que vous assumez. Si vous incluez tout, alors vous n'avez pas de rôle. Si vous avez un mandat très restreint, et que vous avez un rôle moins important que celui d'un ambassadeur, alors c'est une autre histoire.

J'essaie de comprendre. Le Canada a-t-il porté atteinte à sa crédibilité en essayant de nommer deux ambassadeurs, plutôt que de nommer un envoyé spécial dès le départ ayant un mandat très strict, et d'expliquer à nos alliés européens comment les choses évolueront?

**L'hon. Stéphane Dion:** Non.

**M. Tom Kmiec:** Ce n'est pas le cas...? Veuillez fournir des explications.

**L'hon. Stéphane Dion:** Je ne pense pas. Vous avez droit d'avoir vos propres préoccupations, mais je pense que tous nos alliés européens ont les mêmes préoccupations. Au contraire, comme vous verrez dans les lettres qui sont déposées au Comité, leur réaction est très positive et représente exactement ce que le premier ministre avait en tête initialement.

Lorsque vous vous heurtez à des défis comme ce qui se passe en Turquie et en Russie avec leurs voisins européens, il y a une perspective européenne que le Canada partage à bien des égards, et il est difficile de régler la situation en nouant seulement des liens bilatéraux avec chaque pays. Il faut avoir une perspective européenne, et j'aurai la responsabilité de créer cette perspective.

**M. Tom Kmiec:** Quelles sont les limites de votre mandat? Inclut-il la Russie? La Turquie?

**L'hon. Stéphane Dion:** Il n'inclut pas la Russie, mais il inclut la dimension russe des défis en Europe.

**M. Tom Kmiec:** Lorsque vous avez été expulsé du Cabinet, les médias ont rapporté que vous avez pris deux semaines pour décider si vous alliez accepter ce rôle d'ambassadeur en Allemagne, d'ambassadeur auprès de l'Union européenne, de l'Europe, j'imagine. Est-ce exact? Avez-vous pris quelques semaines de réflexion, et était-ce attribuable en partie à votre appréhension face à votre charge de travail? Vous semblez être en santé, alors vous pouvez assumer ce rôle, mais qu'est-ce qui vous a amené à prendre plusieurs semaines pour décider si vous alliez accepter ce rôle?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je ne le sais pas. Si vous rentriez à la maison et que vous disiez à votre épouse, « Chérie, nous partons pour Berlin », quelle serait sa réaction?

**M. Tom Kmiec:** Mon épouse serait ravie.

**L'hon. Stéphane Dion:** Je devais en discuter. Il m'a fallu quelques semaines. J'ai également reçu une offre de l'Université de Montréal, et la perspective de rentrer à la maison tous les soirs pour la première fois en plus de 21 ans était intéressante. C'était une offre très généreuse. J'adore l'enseignement et j'adore servir les Canadiens, alors j'ai dû faire un choix, et il m'a fallu du temps pour y réfléchir.

**M. Tom Kmiec:** Si vous me le permettez, j'aimerais revenir au lien hiérarchique que vous aurez en tant qu'ambassadeur auprès de l'Union européenne, et vous avez dit que vous êtes un envoyé spécial représentant le premier ministre. J'essaie de comprendre si vous rendez des comptes à l'ambassadeur Costello, ou collaborez-vous avec lui? Travaillez-vous avec lui, où relevez-vous de lui? Si ce n'est pas le cas, rendez-vous seulement des comptes au premier ministre?

**L'hon. Stéphane Dion:** Je travaille en étroite collaboration avec l'ambassadeur Costello. Il est facile de travailler avec lui. Je suis certain que nous aurons des relations cordiales dans l'intérêt des Canadiens.

J'assumerai des responsabilités qui outrepasseront celles d'un ambassadeur dans un pays ou dans une organisation internationale comme l'Union européenne. Pour vous donner un exemple, le premier ministre m'a demandé de tenir une réunion annuelle avec tous les dirigeants de missions en Europe et de faire rapport au Cabinet. Ce n'est pas une fonction que les autres ambassadeurs doivent assumer, mais de toute évidence, le premier ministre jugeait que quelque chose faisait défaut, à savoir une dimension européenne de nos efforts sur le continent.

• (0940)

**M. Tom Kmiec:** D'accord. Y a-t-il une raison pour laquelle la ministre des Affaires étrangères ne peut pas assumer cette fonction?

**L'hon. Stéphane Dion:** La ministre des Affaires étrangères participe activement à tous ces efforts. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la ministre Freeland, et je me ferai un plaisir de travailler avec elle. Elle accueille favorablement la capacité d'avoir un envoyé spécial du premier ministre pour aider à structurer tous nos efforts en Europe.

**M. Tom Kmiec:** D'accord.

**Le président:** Chers collègues, nous allons suspendre la séance pour cinq minutes afin d'accueillir le prochain groupe de témoins.

Au nom du Comité, monsieur l'ambassadeur, je vous remercie infiniment de votre témoignage. Nous allons accepter votre offre, si vous pouvez nous remettre ces renseignements. Votre témoignage a été très éclairant.

**L'hon. Stéphane Dion:** J'ai des copies pour tout le monde.

**Le président:** D'accord, très bien. Merci.

Je vous remercie tous les deux d'avoir participé à notre étude et je vous souhaite bonne chance dans le rôle important que vous assumez en Europe, et en Allemagne, plus particulièrement.

Merci, monsieur l'ambassadeur.

Chers collègues, nous allons suspendre nos travaux pour cinq minutes.

• (0940)

(Pause)

• (0950)

**Le président:** Chers collègues, nous allons reprendre nos travaux.

Comme le prévoit le processus, conformément aux articles 110 et 111 du Règlement, nous sommes ici sur la nomination par décret de l'honorable John McCallum au poste d'ambassadeur du Canada en Chine.

Bienvenue, monsieur McCallum.

M. McCallum est accompagné de M. David Hamilton, directeur adjoint, Direction de la Chine élargie.

Bienvenu, monsieur Hamilton.

Comme d'habitude, monsieur l'ambassadeur, nous allons vous accorder du temps pour faire vos remarques liminaires, puis nous passerons directement aux questions de nos collègues autour de la table. Nous avons déjà eu une bonne entrée en matière. Nous avons reçu M. Dion, si bien que nous avons le vent dans les voiles. Nous avons hâte de passer du temps à discuter avec vous du rôle important que vous assumez en Chine.

Je vous cède la parole, monsieur l'ambassadeur, pour faire vos remarques liminaires, puis nous déciderons de la suite des choses.

**L'hon. John McCallum (ambassadeur du Canada auprès de la République populaire de Chine, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci beaucoup, monsieur le président. C'est pour moi un véritable plaisir d'être de retour. J'ai passé cinq semaines en Chine. Je pense que c'est un merveilleux poste, mais c'est un pays qui finit par devenir un peu lourd, alors je suis ravi d'être de retour. J'estime qu'une partie de mon travail consiste à persuader la Chine, mais une autre partie de mon travail consiste à persuader le Canada. C'est agréable d'être dans les deux pays. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous tous aujourd'hui.

Pour en venir à l'essentiel, c'est un moment idéal pour le Canada de renforcer ses liens avec la Chine. Comme je vais l'expliquer, nous avons tellement à gagner de nouer des liens plus solides avec la Chine, et le premier ministre, le Cabinet et les intervenants au pays sont plus que prêts à le faire. Il faut être deux pour danser le tango, et j'ai la nette impression que les Chinois sont disposés à travailler avec nous. Puisque les astres ne sont pas toujours alignés, le moment est venu de saisir l'occasion qui se présente à nous et d'être ambitieux. Il est temps d'agir. Avec l'appui du gouvernement, c'est exactement ce que j'entends faire.

Permettez-moi de commencer par le début. Vingt-quatre heures après mon arrivée en Chine, on m'a invité à présenter mes titres de compétence au président Xi Jinping. Je lui ai transmis un message de notre premier ministre, que je peux résumer par trois mots, « Plus, plus, plus », ou en mandarin, « *Gèng duo, gèng duo, gèng duo* ». Six heures par semaine, je suis des cours de mandarin pour améliorer mes connaissances dans cette langue. Nous voulons, de part et d'autre, plus d'échanges commerciaux, plus d'investissements, plus de touristes, plus d'étudiants, plus de coopération dans tous les domaines imaginables. Le président a semblé aimer cette approche.

Je vous signale également que « Plus, plus, plus » signifie également la création d'emplois pour les Canadiens car chaque fois que nous accueillons plus de touristes chinois, que nous expédions plus d'exportations vers la Chine et que nous attirons plus d'investissements chinois au Canada, cela se solde habituellement par la création d'emplois au Canada.

J'ai également expliqué au président, dans mon mandarin très boiteux, quelque chose dont certains d'entre vous ont sans doute déjà entendu, à savoir que mon affinité avec la Chine peut s'expliquer en trois chiffres: 100, 50, 40. Mon épouse est chinoise à 100 %, mes trois garçons sont chinois à 50 %, et 40 % des braves gens de Markham, qui m'ont élu depuis 16 ans, sont chinois. Le président a souri et m'a dit, « Ce n'est pas nécessaire de traduire », alors j'aime à penser qu'il a compris ce que j'ai dit.

C'est donnant donnant. Avant d'expliquer pourquoi je pense que nous avons tant à gagner, je veux également commenter le fait qu'il y a de nombreuses questions sur lesquelles le Canada et la Chine ne s'entendent pas. Nous ne sommes pas d'accord sur la peine de mort. Nous ne sommes pas d'accord sur certains aspects de la primauté du droit et sur la façon dont le gouvernement chinois traite, en privé et publiquement, les défenseurs des droits de la personne. Nous nous intéressons à l'intégrité des institutions autonomes de Hong Kong qui appliquent la formule « un pays, deux systèmes ». C'est pourquoi le volet consulaire de mon travail est indispensable, et pourquoi, dans les six premières semaines de mon entrée en fonction, j'ai passé du temps à rencontrer un groupe LGBTQ à Shanghai, des femmes entrepreneures dans un groupe de travail pour lutter contre la violence familiale à Beijing, et une femme dénommée Ching Tien, dont l'organisation, Educating Girls of Rural China, fait un travail remarquable pour offrir une éducation aux filles issues de famille à faible revenu depuis de nombreuses années.

Cet aspect du travail est très important, mais j'aimerais plus particulièrement saisir l'occasion d'aborder directement un problème qui a suscité de la controverse parmi les Canadiens, à savoir la décision du Canada de discuter des questions relatives au processus d'extradition avec la Chine. Même si nous sommes encore loin de négocier un traité d'extradition avec la Chine, nous avons convenu de discuter des questions qui doivent être réglées pour que la Chine ou tout autre pays respectent nos normes élevées. Citons notamment la peine de mort et l'importance des normes élevées en matière de preuve dans le cadre de poursuites judiciaires. Nous ne perdons rien à expliquer notre système et à discuter des valeurs que nous chérissons.

Permettez-moi maintenant d'aborder l'autre côté de la médaille, le côté plus positif qui explique pourquoi la Chine est importante pour le Canada. La Chine est le plus grand émetteur de CO<sub>2</sub> au monde, mais est aussi le plus grand investisseur dans les énergies renouvelables, avec plus de 103 milliards de dollars américains en investissements en 2015, ce qui est deux fois et demie plus élevé que ce que les États-Unis ont investi.

● (0955)

Si le Canada tient vraiment à lutter contre les changements climatiques, et c'est le cas, et à vendre ses innovations en technologies propres, et c'est le cas, alors nous n'avons d'autre choix que de collaborer avec la Chine. La Chine compte également 20 % des femmes et des filles du monde entier et est de plus en plus un acteur clé dans des pays comme l'Afrique, qui est aux prises avec de véritables problèmes en ce qui a trait à la santé et à l'éducation des femmes. Si nous voulons améliorer le sort des femmes et des filles dans le monde, la Chine est un partenaire clé. Nous devons également collaborer avec la Chine dans le domaine du maintien de la paix.

De plus, si nous voulons collaborer de façon fructueuse concernant la Corée du Nord et d'autres problèmes visant d'autres régions et la sécurité, nous devons travailler avec la Chine.

Le fentanyl est la cause d'une importante crise de santé au Canada, avec plus de 1 000 décès. Bon nombre de ces médicaments proviennent de la Chine. Si nous voulons résoudre cette crise, nous devons travailler avec la Chine. Je dois dire que le gouvernement chinois coopère bien pour travailler avec nous pour régler cette crise.

Enfin et surtout, si nous voulons créer des emplois et de la prospérité pour les Canadiens, la Chine est encore une fois un partenaire essentiel.

Que ce soit pour la lutte contre les changements climatiques, l'amélioration du sort des femmes et des filles, le Fentanyl, la paix et la sécurité ou la prospérité des Canadiens, dans tous les cas, la Chine est un partenaire essentiel.

Permettez-moi d'aborder brièvement, car il ne me reste peu de temps, quelques questions économiques importantes.

[Français]

Selon moi, le tourisme est peut-être la priorité. C'est une question de chiffres. J'ai visité Guangzhou, une ville de deuxième ou même de troisième niveau en Chine. Sa population est de 10 millions de personnes.

En même temps, le président Xi a dit que, au cours des cinq prochaines années, il y aura 700 millions de touristes chinois. Par conséquent, les possibilités pour le Canada sont énormes et il est tout à fait clair qu'une augmentation des touristes chinois créerait beaucoup d'emplois au Canada.

● (1000)

[Traduction]

Je vais mentionner d'autres secteurs économiques qui sont très importants. Le ministre Champagne a eu une visite très fructueuse et opportune la semaine dernière en Chine, dans le cadre de laquelle nous avons discuté avec des intervenants du gouvernement et du secteur privé qui oeuvrent dans l'industrie du bois, et je pense que nous avons fait de bons progrès pour accroître les exportations des produits du bois canadiens vers la Chine.

Dans le secteur agroalimentaire, nous sommes le cinquième exportateur en importance en Chine. Nous pourrions devenir le troisième en importance, si nous travaillons fort. La demande est très forte pour des aliments sains et nutritifs comme ceux qui proviennent du Canada.

Les technologies propres et l'environnement offrent également d'importantes possibilités. La Chine et le Canada sont tous les deux signataires de l'accord de Paris. La Chine a d'importants objectifs en matière d'environnement et d'efficacité énergétique, si bien que les possibilités sont bonnes dans ce secteur.

L'éducation a toujours été un pilier de nos relations, et nous prévoyons nous améliorer davantage dans ce secteur.

Les ministres Joly, Qualtrough, Philpott et Sajjan travaillent à améliorer nos relations dans les secteurs de la culture, des sports, de la santé et de la défense.

Enfin, le commerce électronique est essentiel. Nous savons tous que les petites et moyennes entreprises exportent peu aux États-Unis, alors encore moins en Chine. La Chine est un chef de file en matière de commerce électronique. Le premier ministre s'est entretenu avec Jack Ma, le dirigeant d'Alibaba. Je lui ai parlé. Nous travaillons ensemble pour amener un plus grand nombre de petites entreprises canadiennes à se lancer dans le secteur du commerce électronique en Chine, ce qui sera une façon très importante d'accroître les exportations vers la Chine.

Monsieur le président, je vais m'arrêter ici.

[Français]

Je vous remercie. Je suis prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup. Si j'ai bien compris, nous aurons le temps de terminer la séance. Je pense que les votes se tiendront vers 11 heures, ce qui nous laisse suffisamment de temps.

Nous allons commencer sans tarder par M. Kent. Allez-y, s'il vous plaît.

**L'hon. Peter Kent:** Merci, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue à notre ambassadeur.

Tandis que vous entrez en fonction, la Chine a nommé un nouvel ambassadeur au Canada. L'ambassadeur Lu Shaye demande donc que la Chine puisse participer à tous les secteurs de l'économie canadienne et y investir. Il a affirmé sans détour et à plusieurs reprises qu'il n'est pas prêt à discuter des préoccupations relatives à la sécurité concernant les sociétés d'État qui investissent dans des entreprises canadiennes, de même que des préoccupations en matière de droits de la personne.

Lorsque vous avez présenté vous-même vos lettres de créance diplomatiques au président Xi, ce qui est un très grand honneur, avez-vous exprimé des préoccupations relatives aux droits de la personne attribuables au manque d'application régulière de la loi? Vous avez parlé de la peine de mort; des détentions extrajudiciaires de tout défendeur de la démocratie qui remet en question le gouvernement communiste chinois; de l'intention avouée récemment du président visant à interdire les militants et les missionnaires étrangers qui sont en faveur des droits de la personne; et du piratage de plusieurs ministères du gouvernement canadien en provenance de la Chine. Avez-vous eu la chance d'exprimer au président Xi l'une ou l'autre de ces préoccupations tout à fait légitimes et réelles du Canada?

**L'hon. John McCallum:** Permettez-moi de revenir sur ce que vous avez dit à propos du nouvel ambassadeur de la Chine au Canada.

J'ai lu la transcription de son entretien, et ses propos ont été quelque peu cités hors contexte par les médias. Cela dit, il est bien évident que les questions de sécurité nationale sont primordiales pour le gouvernement. Chaque fois qu'une proposition d'investissement de la Chine ou de n'importe quel pays soulève des préoccupations en matière de sécurité, celle-ci doit être soupesée rigoureusement. Cela n'a pas changé.

En revanche, les règles régissant les sociétés d'État au Canada que vous avez mentionnées avaient été modifiées par le gouvernement précédent. Elles n'ont toutefois pas été rétablies. Voilà qui pourrait poser problème lors de négociations en matière de libre-échange, mais aucune décision n'a été prise à ce chapitre. À ce jour, les Chinois ne m'en ont pas parlé.

En ce qui concerne ma conversation avec le président Xi, je dois dire qu'elle a duré moins de cinq minutes et qu'elle était déjà écrite dans une large mesure, de sorte que je n'ai pas pu soulever ces problèmes à cette occasion. Ils sont néanmoins d'une importance fondamentale pour notre gouvernement, comme je l'ai dit dans mon exposé. Je sais d'ailleurs que le premier ministre Trudeau a exprimé ces inquiétudes à son homologue.

J'ai fait partie du Cabinet de trois premiers ministres libéraux, à savoir Chrétien, Martin et Trudeau — Trudeau fils —, et je sais que chacun d'entre eux a parlé franchement et librement des préoccupations canadiennes en matière de droits de la personne et d'enjeux semblables à ses homologues chinois.

● (1005)

**L'hon. Peter Kent:** En ce qui concerne les droits de la personne — vous avez parlé de vos responsabilités consulaires —, nous venons d'apprendre qu'une citoyenne canadienne du nom de Qian Sun a été incarcérée le 19 février dernier alors qu'elle visitait la Chine, et qu'on l'accuse d'être une adepte du Falun Gong. Elle est maintenant détenue dans le premier centre de détention de Beijing. Mme Sun est une citoyenne canadienne qui habite à Vancouver, et elle est la vice-présidente de Beijing-Leadman Biochemistry Company Ltd.

Êtes-vous au courant de cette affaire? Dans le cadre de vos responsabilités consulaires, allez-vous porter son dossier à l'attention des autorités chinoises?

**L'hon. John McCallum:** Je suis bel et bien au courant de cette affaire et d'autres cas aussi. J'ai été informé de plusieurs affaires consulaires avant de me rendre en Chine, et aussi pendant que j'étais là-bas, avant de revenir au Canada. Dans toutes ces affaires, nous organisons régulièrement des visites consulaires pour nous assurer que ces détenus sont bien traités, y compris la personne que vous venez de mentionner.

Lorsque j'ai dit que je ne prends pas mes responsabilités consulaires à la légère, j'étais sérieux. Certaines de ces affaires sont rendues au point où les dirigeants devront s'en occuper. Nous sommes prêts à intervenir au besoin. On me tient au courant de la situation de chacune de ces personnes.

**L'hon. Peter Kent:** Dans la plupart des affaires de violation des droits de la personne en Chine pour des motifs religieux, philosophiques ou démocratiques, la victime fait partie des petites gens et des citoyens ordinaires du pays. Il y a une autre affaire consulaire importante qui a attiré beaucoup d'attention, et dans laquelle le gouvernement canadien et le Cabinet du premier ministre ont notamment demandé à l'ancien premier ministre Mulroney d'intervenir.

J'aimerais que vous fassiez le point sur l'affaire du milliardaire sino-canadien Xiao Jianhua, qui a été kidnappé à sa résidence de Hong Kong par des agents de sécurité chinois, puis amené en Chine pour ce qui semble être une détention extrajudiciaire pour des allégations de crimes économiques. Encore une fois, le Canada semble en faire beaucoup plus pour ce milliardaire que pour une personne comme Qian Sun.

**L'hon. John McCallum:** J'ai bel et bien été informé de cette affaire, et nous sommes en communication avec la personne en question. Pour des raisons juridiques, et par souci des personnes en question, je ne crois pas qu'il soit souhaitable que je commente publiquement des affaires particulières. Nous n'aidons pas toujours la personne en détention lorsque nous divulguons sa situation au public. Dans ce genre d'affaires, je pense qu'il est souvent préférable d'agir discrètement pour aider ces personnes de notre mieux.

**L'hon. Peter Kent:** Je le sais bien, mais je reçois de nombreux messages de citoyens canadiens préoccupés par ce qu'ils considèrent être un déséquilibre entre les objectifs commerciaux du gouvernement canadien et les préoccupations très réelles du Canada en matière de droits de la personne, dont on entend beaucoup moins parler de façon précise ou générale.

**L'hon. John McCallum:** Comme je l'ai dit, je prends cette partie de mon travail très au sérieux. Il est arrivé qu'un certain nombre de gouvernements critiquent les Chinois pour une allégation de torture, ce qui a rendu la Chine mécontente à notre endroit. C'est donc un exemple très récent où le Canada a dénoncé publiquement le comportement des autorités chinoises. Même si ce n'est souvent pas dans l'intérêt de la personne en détention, je vous assure que nous abordons en privé et sur la place publique les enjeux qui préoccupent les Canadiens. Le gouvernement tient à ces valeurs canadiennes et n'hésite pas à les défendre.

Plus particulièrement, nous travaillons très fort lorsqu'il est question d'une peine de mort. Il y a actuellement cinq affaires de peine capitale en suspens, et nous faisons tout pour persuader les autorités chinoises de ne pas l'infliger aux citoyens canadiens, comme nous le ferions pour tout autre gouvernement, y compris les États-Unis.

● (1010)

**L'hon. Peter Kent:** Je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'il faut parfois se taire lors de négociations visant à libérer des prisonniers politiques. Dans le cas récent et médiatisé d'un individu qui a été arrêté, détenu et torturé au moyen de diverses privations sensorielles, puis rendu au Canada, ne diriez-vous pas que notre pays devrait dénoncer la façon tout à fait inacceptable dont cette personne a été malmenée et maltraitée par les autorités chinoises?

**L'hon. John McCallum:** C'est vrai dans certaines affaires. Mais d'autres fois, il se pourrait qu'une entente conditionnelle à la libération du prisonnier ait été conclue. Chaque affaire est différente.

**Le président:** Merci, monsieur l'ambassadeur.

Monsieur Saini, allez-y s'il vous plaît.

**M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.):** Bonjour, monsieur l'ambassadeur. Je suis ravi de vous revoir.

**L'hon. John McCallum:** Bonjour.

**M. Raj Saini:** C'est probablement l'après-midi pour vous.

**L'hon. John McCallum:** C'est le soir en Chine.

**M. Raj Saini:** J'aimerais vous poser une question sur le Partenariat transpacifique, ou PTP, et sur sa dissolution. Comme vous le savez probablement fort bien, des calculs géopolitiques faits à l'époque expliquent pourquoi la Chine est exclue de l'accord. Maintenant que les États-Unis s'en sont retirés, beaucoup ont manifesté un intérêt dans la poursuite de l'accord sans ce partenaire, y compris le Canada, et surtout le Japon. Aussi, le Canada et la Chine souhaitent vivement conclure une sorte d'accord de libre-échange.

Croyez-vous qu'il serait préférable de se joindre aux 10 pays qui sont toujours intéressés, puis de laisser la Chine prendre la place des États-Unis? Sinon, ferions-nous mieux de conclure une entente distincte avec la Chine, et peut-être de voir s'il y a un intérêt chez les autres pays qui faisaient initialement partie du PTP?

**L'hon. John McCallum:** C'est une bonne question. Mon mandat d'ambassadeur est fort simple. Nous poursuivons des discussions exploratoires avec la Chine au sujet d'un accord de libre-échange. Il s'agirait d'une entente bilatérale. Je peux répondre à des questions là-dessus si vous le souhaitez, mais voilà mon mandat actuel. De façon plus générale, le gouvernement canadien est favorable au libre-échange pour des raisons de principe. En tant qu'économiste, je pense que le meilleur accord de libre-échange serait un accord mondial comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ou GATT, qui a donné lieu à l'Organisation mondiale du

commerce, ou OMC, quoique son objectif semble difficile à atteindre.

Les pays ont conclu diverses formes d'ententes régionales de libre-échange, y compris le PTP, qui ne semble plus fonctionner. Même si mon mandat ne porte que sur l'accord bilatéral, je dirais qu'en principe, le Canada est toujours ouvert à différentes configurations régionales d'accords de libre-échange, qu'il s'agisse du PTP ou d'une autre forme d'entente, étant donné que les États-Unis ne sont vraisemblablement plus intéressés. Je suis persuadé que notre gouvernement sera prêt à envisager ce genre de possibilité. Mais dans le cadre de mes fonctions actuelles, je m'attarde seulement aux discussions bilatérales entre la Chine et le Canada.

**M. Raj Saini:** Lorsqu'on examine l'apport actuel de la Chine, on constate qu'elle a désormais sa propre banque de l'infrastructure. Prenons l'exemple du projet chinois visant à élargir les échanges commerciaux au pays et à l'étranger dans le cadre de son initiative « Une ceinture, une route ». Il me semble que les entreprises canadiennes de haute technologie, dans les domaines de l'aérospatiale ou du transport, ont ici une excellente occasion d'avoir une présence là-bas pour embarquer dans ce qui me semble être une grande aventure chinoise.

Croyez-vous qu'on reconnaît cela, ou que...

**L'hon. John McCallum:** Je pense qu'il est judicieux que le Canada ait accepté, quoique tardivement, de se joindre à cette banque de l'infrastructure. Nous aurions mieux fait d'en être un membre fondateur, mais c'est maintenant chose du passé. Il est bien que le Canada fasse partie de cette Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, ou BAI.

Nous allons également participer à la conférence sur l'initiative « Une ceinture, une route », même si nous ne sommes pas sur cette route; de nombreux pays dans cette situation y participent quand même. L'infrastructure est un des points en commun de la Chine et du Canada. La BAI est une initiative chinoise. Nous sommes en train de créer notre propre banque de l'infrastructure. Comme vous le savez, les infrastructures sont un élément majeur du programme gouvernemental visant à stimuler la création d'emplois. Je pense que les entreprises canadiennes ont de nombreuses occasions de se joindre à la BAI, et je crois qu'il y a beaucoup d'intérêt, étant donné que les deux pays prônent des initiatives majeures d'infrastructure.

● (1015)

**M. Raj Saini:** Ma dernière question, probablement, porte sur la sécurité de la mer de Chine méridionale. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des tensions là-bas. Il a été annoncé ou décidé récemment que la Chine n'allait pas revendiquer cette mer. Je me pose donc la question: compte tenu des tensions qui règnent dans cette région, et surtout de l'importance de cette voie maritime par laquelle transite chaque année 5 billions de dollars américains de marchandises, y a-t-il quelque chose à faire?

Le Canada a toujours été très bon dans la diplomatie officieuse, et il s'active en coulisse afin d'établir une sorte de dialogue ou d'entente. Croyez-vous ici que le Canada devrait avoir un rôle à jouer pour atténuer les tensions qui pourraient surgir dans cette région du monde?

**L'hon. John McCallum:** Nous avons toujours dit clairement que nous voulions que la Chine respecte le droit international sur cette question. Je crois bel et bien que le Canada pourrait avoir une incidence au moyen d'une diplomatie discrète. Mon homologue Marc-André Blanchard, ambassadeur auprès des Nations unies, visitera probablement la Chine à l'occasion de la conférence « Une ceinture, une route ». Il est très préoccupé par ces enjeux au sein des Nations unies. Je pense donc que sa visite et celle, plus tard, de la ministre des Affaires étrangères permettront bien sûr de discuter de ces problèmes régionaux qui revêtent une grande importance pour le Canada. Je crois bel et bien qu'il pourrait y avoir plus d'interactions avec la Chine sur ces questions.

**M. Raj Saini:** J'ai une dernière petite question.

Si nous nous comparons avec l'Australie, il me semble que l'opinion de la population australienne est un peu plus favorable à l'investissement de la Chine dans son économie. Les Australiens voient d'un meilleur oeil la place que la Chine occupe dans le monde, comparativement aux Canadiens, dont l'avis est beaucoup moins favorable. Que pouvons-nous faire à ce chapitre? À votre avis, quel rôle pouvez-vous jouer pour mettre en évidence l'importance stratégique d'entretenir des liens solides avec la Chine?

**L'hon. John McCallum:** Je suis parfois un peu jaloux de l'Australie. Le pays accueille deux fois plus de touristes chinois que le Canada, mais nous ne sommes pourtant pas beaucoup plus loin que l'Australie.

**M. Raj Saini:** Je crois que l'Australie reçoit plus d'étudiants aussi.

**L'hon. John McCallum:** C'est exact... Après tout, je ne devrais pas trop m'en inquiéter étant donné que l'Australie n'a pas les États-Unis. Les Américains sont nos voisins, de sorte que sur les plans géographique et historique, il est normal pour nous de faire autant d'échanges commerciaux avec eux, ce qui n'est pas le cas de l'Australie. Je dirais toutefois que l'Australie est un modèle à bien des égards pour le Canada, étant donné la force de la relation que le pays a établie avec la Chine.

En réponse à votre question sur l'opinion publique, une des raisons pour lesquelles je compte revenir au Canada aux six à huit semaines, c'est qu'il y a selon moi autant de défis à relever ici qu'il y en a en Chine, si je veux atteindre mon objectif. Il faut discuter avec les gens d'Ottawa et avec les principaux intéressés d'un bout à l'autre du pays, mais il faut aussi essayer de convaincre les Canadiens, par l'intermédiaire des médias, de l'importance de la Chine pour l'avenir du Canada. Nous ne minimisons pas les aspects négatifs en matière de droits de la personne dont nous avons parlé tout à l'heure, mais il faut trouver le juste équilibre. Il faut regarder les deux côtés de la médaille.

Il y a manifestement des questions importantes sur lesquelles nous sommes en désaccord avec la Chine, mais en même temps, nous rapprocher de ce pays offrira des occasions formidables au Canada, notamment pour notre situation de l'emploi, et c'est le message que j'essaie de transmettre.

**M. Raj Saini:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Saini.

C'est maintenant au tour de Mme Laverdière.

[Français]

**Mme Hélène Laverdière:** Merci, monsieur le président.

[La députée s'exprime en chinois.]

**L'hon. John McCallum:** [Le témoin s'exprime en chinois.]

On a trois langues.

[Traduction]

**Mme Hélène Laverdière:** Nous sommes très heureux de votre présence parmi nous aujourd'hui. Je vous remercie de votre exposé très complet; *xie xie*. À vrai dire, vous avez abordé la plupart des points que je voulais soulever, et M. Kent aussi, à propos des droits de la personne et des affaires consulaires, mais j'ai encore quelques questions.

**L'hon. John McCallum:** D'accord.

**Mme Hélène Laverdière:** Tout d'abord, que pensez-vous de l'attitude actuelle de la Chine à l'égard de la Corée du Nord?

[Français]

**L'hon. John McCallum:** C'est une très bonne question. Étant donné que vous me l'avez posée en anglais, je suis peut-être censé y répondre en anglais également.

• (1020)

[Traduction]

Je suis heureux de le faire.

Évidemment, la Corée du Nord cause d'énormes inquiétudes sur le plan de la sécurité dans le monde entier. Il est également vrai que la Chine est le principal fournisseur de produits et de services de la Corée du Nord. Elle a plus d'influence sur la Corée du Nord que tout autre pays, et de loin, quoique pas totalement. La Corée du Nord agit comme elle l'entend, mais la Chine a une influence. Il faut se demander quelles mesures prendra la Chine.

Nous surveillons la situation de très près. Je communique avec mon homologue, l'ambassadeur du Canada en Corée. Les événements des dernières semaines sont très préoccupants.

Ce n'est pas vraiment mon domaine, car je suis en Chine, et non en Corée. Je vous dirais simplement qu'à mon avis, la Chine est sur le point de prendre des mesures plus rigoureuses concernant la Corée du Nord. Je pense qu'elle était déjà en voie de le faire avant que les échanges avec le gouvernement américain aient lieu. J'ai l'impression que la rencontre entre les deux présidents a poussé la Chine à prendre des initiatives et à essayer de freiner les élans de la Corée du Nord, mais je pense qu'elle était déjà en voie de le faire.

Il reste qu'il est difficile de prévoir ce qui se passera et que la situation est très préoccupante, évidemment, non seulement pour les Sud-Coréens, mais aussi pour le reste du monde.

[Français]

**Mme Hélène Laverdière:** Merci beaucoup.

On dit toujours qu'on confond les langues étrangères. Or les quelques mots de mandarin que je connais m'ont probablement amenée à l'anglais. En fait, on parle dans ce cas d'une langue seconde et non d'une langue étrangère.

**L'hon. John McCallum:** Oui.

**Mme Hélène Laverdière:** Lors de votre présentation, vous avez dit avoir tenu en Chine un séminaire ou une réunion portant sur les droits des LGBT, soit les lesbiennes, gays, bisexuels, trans et queer.

**L'hon. John McCallum:** Oui.

**Mme Hélène Laverdière:** Pourriez-vous nous parler un peu plus longuement de la situation des communautés LGBTQ en Chine?

**L'hon. John McCallum:** Merci beaucoup.

À Shanghai, j'ai eu une bonne conversation avec trois personnes qui ont tenu des manifestations pendant neuf ans. Leur dixième année approche. Le Canada a appuyé ce groupe au fil des ans et veut continuer à le faire.

Le problème est le même qu'au Canada, mais il est peut-être plus difficile en Chine. Pour un gai, le problème majeur est de l'annoncer à sa famille. C'est particulièrement un problème en Chine.

Comme je voulais accroître notre appui, j'ai eu une conversation avec l'un de nos députés, Rob Oliphant, qui a pour sa part parlé à un ami chinois. Ils vont bientôt converser au moyen de Skype. Il est aussi question qu'un Canadien se rende en Chine pour discuter de la situation avec ces personnes et, possiblement, leur offrir des conseils. M. Oliphant a manifesté son intérêt à travailler dans ce domaine.

**Mme Hélène Laverdière:** C'est parfait.

Ma prochaine question est beaucoup plus technique.

En incluant les consulats, combien de missions avons-nous en Chine présentement?

**L'hon. John McCallum:** Nous en avons quatre, soit à Hong Kong, à Shanghai, à Chongqing et à Guangzhou.

**Mme Hélène Laverdière:** D'accord.

**L'hon. John McCallum:** Le consulat de Hong Kong est un peu différent des autres, mais si on l'inclut, le total est de quatre.

**Mme Hélène Laverdière:** Pour revenir à des questions de politique, essentiellement, vous avez parlé — et je l'ai apprécié — de questions mondiales, globales ou planétaires au sujet desquelles il est important de dialoguer avec la Chine et l'Afrique, notamment, pour voir ce que nous pouvons faire.

Nous avons senti une forme de retrait de la part de la Chine dans le dossier de la Syrie. Pour certains votes, il y a eu en effet des abstentions du côté de ce pays.

Avez-vous eu l'occasion d'aborder de telles questions avec les autorités chinoises?

Connaissez-vous leur point de vue sur la situation au Moyen-Orient ou s'agit-il de questions qui seront abordées plus tard?

• (1025)

**L'hon. John McCallum:** Je suis sur place depuis cinq semaines, j'ai eu bon nombre de réunions, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de discuter de cela.

Cette abstention au sujet de la Syrie est, je crois, un très bon geste, comme l'a dit notre ministre des Affaires étrangères qui sera en Chine, au cours des prochains mois pour discuter de ces questions. Il est possible que j'aie aussi cette occasion.

**Mme Hélène Laverdière:** Parfait, merci.

[Traduction]

**Le président:** C'est maintenant au tour de M. Sidhu. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Jati Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur McCallum.

**L'hon. John McCallum:** Bonjour.

**M. Jati Sidhu:** Je suis ravi que vous comparaisiez devant le Comité.

De plus, je vous félicite d'avoir appris le mandarin en cinq semaines.

**L'hon. John McCallum:** C'est exagéré. Je suis des cours de mandarin 10 heures par semaine, ce qui signifie que je suis parti d'un niveau très bas et que je fais des progrès.

**M. Jati Sidhu:** Je vous félicite. Au moins, vous essayez.

Monsieur l'ambassadeur, vous avez beaucoup parlé du fait que tout accord de libre-échange potentiel entre le Canada et la Chine doit comprendre des avantages économiques concrets pour les Canadiens, surtout au chapitre des emplois. Dans une entrevue, en mars, vous avez dit que « l'important, ce sera de déterminer si nous pouvons convaincre les travailleurs canadiens et les travailleuses canadiennes que c'est une bonne chose ».

Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet?

**L'hon. John McCallum:** Il semble que ce soit exact. J'ai dit qu'au bout du compte, le gouvernement doit déterminer si cet accord est une bonne chose pour le travailleur canadien moyen, et le premier ministre Trudeau a dit la même chose.

Le gouvernement est ouvert à la libéralisation des échanges et à l'ouverture des frontières. À cet égard, nous avons une certaine affinité avec la Chine. Le discours que le président Xi Jinping a prononcé à Davos allait dans le même sens.

En principe, nous appuyons les accords de libre-échange et l'ouverture des frontières, mais les Canadiens ne sont pas tous de cet avis. Je crois que le gouvernement voudra conclure un accord de libre-échange seulement si nous croyons que c'est bon pour le travailleur canadien moyen et que, par conséquent, nous sommes capables de convaincre les Canadiens que c'est une bonne chose. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision à cet égard. Des entretiens exploratoires et des consultations auprès de l'industrie sont toujours en cours.

On peut suivre deux voies. Des entretiens exploratoires sur le libre-échange sont en cours, ce qui est bien, mais parallèlement, indépendamment de cela, nous prenons des initiatives dans les secteurs du tourisme, de l'agroalimentaire, des produits forestiers, des technologies propres, etc. Nous n'attendons pas que la question du libre-échange soit réglée pour agir. Nous agissons parallèlement dans des secteurs qui sont très importants pour le Canada et, surtout, pour les emplois canadiens. Je crois que plus nous pouvons conclure d'ententes avec la Chine — comme dans le tourisme, mais aussi dans d'autres secteurs — qui créent des emplois canadiens, plus les Canadiens seront ouverts à l'idée que leur pays resserre ses liens avec la Chine.

**M. Jati Sidhu:** Je sais que vous avez parlé d'un grand nombre de secteurs différents que nous pouvons explorer. Puisque vous avez parlé du secteur forestier — et je viens de la Colombie-Britannique —, pouvez-vous parler d'un secteur en particulier sur lequel vous vous concentrez, ou est-il question de chaque produit compris dans un ALE?

**L'hon. John McCallum:** Nous travaillons à vendre du bois en Chine depuis longtemps. Durant la courte période où j'ai été ministre des Ressources naturelles, en 2005, je me rappelle être allé en Chine pour y vendre du bois canadien. C'était il y a 12 ans. Nous en parlons depuis longtemps et nous avons beaucoup fait avancer les choses au cours de ces années.



Il y a une ville canadienne modèle en Chine bâtie avec du bois, à Tianjin, et nous voulons que les Chinois voient cela et l'adoptent dans d'autres villes. La Chine n'utilise généralement pas le bois pour construire des choses, de sorte qu'il s'agit d'un processus éducatif. Il s'agit d'amener les Chinois à changer leurs règlements et diverses règles afin qu'il soit plus facile pour eux d'utiliser le bois davantage.

Heureusement, les Chinois sont vraiment préoccupés par les objectifs d'efficacité énergétique et les cibles environnementales. Le bois est une bonne ressource à cet égard, et nous combinons nos efforts liés au bois et nos efforts environnementaux. Nous croyons que les choses continueront d'avancer, que nous vendrons plus de produits forestiers canadiens en Chine.

Cependant, nous devons nous assurer que notre propre industrie forestière prend au sérieux sa collaboration avec la Chine. Il ne faut pas qu'elle agisse en fonction de la situation du marché américain, mais qu'elle engage de véritables efforts pour établir des liens avec la Chine, autant qu'avec le marché plus vaste des États-Unis. Nous collaborons avec l'industrie canadienne et les autorités chinoises pour créer une situation qui favorise une hausse de la demande pour les produits forestiers canadiens, non seulement de la Colombie-Britannique, mais d'autres régions du pays également.

•(1030)

**M. Jati Sidhu:** La moitié des produits du bois au pays viennent de la Colombie-Britannique, alors...

**L'hon. John McCallum:** Oui. Je n'ai rien contre la Colombie-Britannique. Tout ce que je dis, c'est qu'une partie du bois pourrait aussi venir d'autres provinces, comme le Québec.

**M. Jati Sidhu:** Oui, le Québec est au deuxième rang.

D'accord, je vais poser ma deuxième question. Monsieur l'ambassadeur, on voit une montée du discours protectionniste dans le monde, chez nos voisins du Sud et en Europe. J'aimerais connaître votre point de vue sur l'importance pour le Canada de toujours chercher à conclure des accords commerciaux progressistes avec la Chine et des marchés émergents partout dans le monde.

**L'hon. John McCallum:** Je pense que c'est ce que nous faisons. Nous menons des discussions exploratoires avec la Chine. Nous venons de conclure un accord de libre-échange avec l'Europe. Nous sommes en pourparlers avec l'Inde, et sûrement avec d'autres pays, et nous voulons conclure des accords progressifs.

Nous avons déjà mentionné aux Chinois trois éléments que nous voulons qu'un accord de libre-échange contienne: un chapitre sur les questions de genre, un autre sur l'environnement et un autre sur le travail. Ce sont des questions importantes que les Chinois n'ont pas nécessairement examinées à fond dans le cadre d'ententes précédentes, mais ce sont des choses que le Canada demande.

**M. Jati Sidhu:** Je vous remercie, monsieur le président, et monsieur l'ambassadeur.

**Le président:** C'est maintenant au tour de M. Fragiskatos. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Peter Fragiskatos:** Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, je vous félicite de votre nomination, et je vous remercie beaucoup de votre présence.

**L'hon. John McCallum:** J'en suis ravi.

**M. Peter Fragiskatos:** La question des droits de la personne a été soulevée aujourd'hui. On vous a posé des questions à ce sujet et vous en avez même parlé d'emblée dans votre déclaration préliminaire, ce qui est tout à votre honneur. Pourriez-vous parler de façon générale

de l'importance d'engager des discussions avec les pays qui préoccupent le Canada sur le plan des droits de la personne plutôt que de s'isoler?

Cela favorise le dialogue; on peut inclure des préoccupations au sujet des droits de la personne dans les discussions. C'est du moins ma conception des choses. Pouvez-vous nous donner votre avis?

**L'hon. John McCallum:** Les droits de la personne constituent une préoccupation centrale du gouvernement canadien. Nous en parlons tous les jours à l'ambassade. Nous consacrons beaucoup de temps aux questions consulaires. C'est un aspect essentiel de notre travail.

Concernant votre question sur les discussions, comme je crois l'avoir dit, il ne faut pas éviter de parler à une personne simplement parce qu'on pense qu'elle a un avis différent. Si vous le faisiez, vous ne parleriez jamais aux députés de l'opposition, car ils pourraient ne pas être d'accord avec vous. Je crois que la meilleure stratégie consiste à engager le dialogue. Parfois, c'est lorsque les désaccords risquent d'être plus importants qu'on en retire le plus de gains. Je crois que les premiers ministres Chrétien, Martin et Trudeau — ceux que j'ai servis — ont discuté de questions des droits de la personne, et d'autres questions du genre, avec leurs homologues, et nous continuons de le faire.

Nous en sommes saisis. C'est un élément fondamental de notre mission, et nous en discutons avec nos homologues chinois, souvent en privé, mais aussi publiquement parfois. Nous en parlons constamment aussi avec des pays aux vues similaires.

On m'a dit que le Canada est l'un des trois pays qui soulèvent le plus la question en Chine, mais il y a de nombreux autres pays qui trouvent cela aussi important que le nôtre. De plus, les ambassadeurs et d'autres personnes travaillant dans les ambassades discutent souvent de la meilleure façon de procéder, car généralement, nous avons des vues similaires sur ces questions. Les pays occidentaux ont principalement les mêmes points de vue et collaborent souvent dans la poursuite de ces objectifs.

•(1035)

**M. Peter Fragiskatos:** Merci.

Monsieur l'ambassadeur, vous avez dit que la Chine se tourne vers les technologies vertes. Je me demande si vous pourriez parler brièvement de l'intérêt de la Chine dans ce domaine et de l'élément moteur. Qu'est-ce qui incite la Chine à le faire?

Je comprends qu'évidemment, il lui est possible de faire beaucoup d'argent grâce à ses investissements dans les technologies solaire et éolienne — d'énormes investissements. Cependant, la Chine vit aussi de réels problèmes quant au climat et à la qualité de l'air, en particulier dans certaines des villes principales. Pourriez-vous en parler?

**L'hon. John McCallum:** Je vis maintenant à Pékin. Cette ville est bien connue dans le monde pour sa mauvaise qualité de l'air. Les gens qui y vivent le constatent. Pour être juste envers Pékin, j'y ai vécu cinq semaines jusqu'à maintenant, et l'air était bon. Le ciel était bleu et il a fait très beau. Je suis sûr que ce ne sera pas toujours le cas.

La Chine a signé l'Accord de Paris. En tant que pays, elle s'est engagée à contribuer à la lutte contre le réchauffement de la planète. Comme je l'ai dit, ce pays est le plus grand émetteur de CO<sub>2</sub> et de loin le plus grand investisseur dans les énergies propres. Sur les deux plans, la Chine est là. Je me rappelle ce que le premier ministre Harper disait toujours. « Comment pouvons-nous discuter du réchauffement de la planète sans la Chine? » Je suis d'accord avec lui à cet égard. Nous devons en discuter avec la Chine.

J'ai dit aussi que pratiquement tous les ministres à qui j'ai parlé qui ont discuté avec la Chine sont enthousiastes. Au sommet de la liste des gens enthousiastes — je ne dis pas que ce sont les seuls, mais ils font partie des plus enthousiastes —, il y a notre ministre de l'Environnement et notre ministre des Ressources naturelles. Le ministre des Ressources naturelles, Jim Carr, ira en Chine en juin. Il participera à des rencontres portant sur le bois et d'autres sujets. La ministre McKenna s'y rendra en décembre, je crois, et sa visite de l'an dernier a été très fructueuse. Nous intervenons beaucoup dans le volet de l'environnement et de l'énergie propre. Les deux ministres — l'un en juin et l'autre en décembre — discuteront activement avec les Chinois. Je crois que c'est l'un des domaines dans lesquels la Chine et le Canada ont des vues similaires.

Je pense également que cela donne des possibilités, y compris sur le plan économique, pour certaines de nos entreprises dans le domaine des technologies propres et pour les universités chinoises et canadiennes dans la recherche sur le captage et le stockage de carbone, et aussi pour la prise de mesures dans ce domaine. Je crois que c'est l'un des domaines dans lesquels une plus grande coopération pourrait s'avérer fructueuse.

**M. Peter Fragiskatos:** Vous avez parlé du sujet de la question que je voulais poser ensuite, soit les possibilités pour les entreprises canadiennes. Je terminerai donc avec ceci. Nous avons une diaspora chinoise très dynamique, et évidemment, grâce à votre expérience à Markham...

**L'hon. John McCallum:** J'en sais un peu à ce sujet.

**M. Peter Fragiskatos:** Probablement plus que la plupart des gens.

Puisque nous participons maintenant à des discussions exploratoires sur le libre-échange avec la Chine, et compte tenu des discussions qui se poursuivent et qui, je l'espère, mèneront à des résultats concrets, je me demande si vous pouvez parler de la possibilité que la diaspora chinoise contribue à ce processus.

**L'hon. John McCallum:** Je pense qu'elle a un rôle central. Comme vous le dites, j'en sais un peu à ce sujet. J'ai dit ad nauseam que 40 % des électeurs de Markham étaient d'origine chinoise, et je connais bien cette communauté. Je crois qu'elle constitue un lien très important avec la Chine. Lorsque des groupes du Canada visitent la Chine, ils comptent bon nombre de Chinois qui font des affaires en Chine, mais souvent, ils retournent dans leur ville natale, de sorte qu'il y a deux volets: personnel et commercial. Il n'y a pas que des gens d'origine chinoise qui font des affaires en Chine, mais je crois qu'ils sont un élément important de l'équation, et je crois qu'ils sont très actifs.

Je crois également que peu importe de quelle partie de la communauté chinoise ces Sino-Canadiens viennent, ils sont presque tous enthousiastes à l'idée de renforcer les liens entre le Canada et la Chine. De façon générale, il y a un consensus à cet égard dans la communauté sino-canadienne, et je crois qu'elle appuie ce que nous faisons pour renforcer les liens et qu'elle constitue une partie importante de la solution à cet égard.

**M. Peter Fragiskatos:** Merci, monsieur l'ambassadeur.

**L'hon. John McCallum:** De rien.

**Le président:** Merci, monsieur Fragiskatos.

Monsieur Kmiec, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Tom Kmiec:** Je vous remercie de votre présence.

J'ai beaucoup de questions qui s'inspirent des présentes discussions. Je vais parler de Hong Kong, de l'accord de libre-échange, des droits religieux en Chine et du système antimissile THAAD que le gouvernement américain a déployé en Corée du Sud aujourd'hui. Par la suite, si j'en ai le temps, j'aimerais vous poser des questions sur le partenariat économique régional global.

**Le président:** Tout cela en cinq minutes

**L'hon. John McCallum:** Si vous parlez trop longtemps de ce que dont vous allez parler, il ne vous restera plus de temps pour parler.

• (1040)

**M. Tom Kmiec:** Si je peux parler du dernier sujet, je serai heureux.

Le 27 avril, à Hong Kong, neuf militants de la démocratie ont été arrêtés avant la visite du président Xi Jinping prévue pour le mois de juillet. Nous savons que la ville fait l'objet de mesures de répression et qu'il y a un manque de respect à l'égard de l'accord original conclu lorsque la colonie a été rendue à la Chine.

J'aimerais connaître votre point de vue sur ce qui se passe à Hong Kong. Beaucoup d'expatriés, à Beijing et à Shanghai, qui voyagent souvent à Hong Kong m'ont dit que la ville a été rétrogradée à une ville de deuxième niveau. Essentiellement, les publicités autrefois produites en anglais dans la ville sont maintenant produites en chinois. Devenue une ville de deuxième niveau, Hong Kong n'est plus aussi importante aux yeux du gouvernement chinois. De plus, le mouvement prodémocratie dynamique fait l'objet de mesures de répression de la part du gouvernement chinois. J'aimerais connaître votre point de vue, le point de vue du Canada, sur le sujet.

**L'hon. John McCallum:** Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous avons un intérêt marqué à ce que l'intégrité des institutions autonomes de Hong Kong soit maintenue sous la formule « Un pays, deux systèmes. » Je sais qu'il y a certaines tensions et difficultés sous cette formule, mais c'est une formule que nous soutenons. En tout, 300 000 Canadiens vivent à Hong Kong. Le Consulat général du Canada y est très actif et nous appuyons le système en place.

Maintenant, vous dites que Hong Kong serait une ville de deuxième niveau. J'ai parlé plus tôt d'une ville de deuxième niveau et demi comptant 10 millions d'habitants. Il y a au moins une ville de deuxième niveau comptant presque autant d'habitants que le Canada, soit 30 millions de personnes. Le fait d'être une ville de deuxième niveau en Chine n'est pas si mauvais que cela. Selon les classifications, je crois qu'il n'y a que deux villes de deuxième niveau en Chine: Shanghai et Beijing.

Ce que j'essaie de dire, c'est que Hong Kong a de la concurrence à savoir quelle ville sera le moteur économique de la Chine. Hong Kong joue un rôle important et je suis convaincu que cela ne changera pas, mais Shanghai joue elle aussi un rôle important. Dans un pays de 1,3 milliard d'habitants, il est possible que plus d'une ville joue un rôle important sur le plan financier et dans d'autres secteurs d'activité. Oui, les activités extracôtières de Hong Kong, notamment, sont très prospères, mais la ville a aussi des problèmes. Le Canada soutient le système sur lequel la Chine s'est entendue, mais il y a certaines tensions. J'en suis conscient.

**M. Tom Kmiec:** J'aimerais parler de la possibilité d'un accord de libre-échange avec la Chine. Je sais qu'un tel accord suscite l'intérêt du gouvernement du Canada. Vous dites qu'un tel accord pourrait comprendre un chapitre sur le travail et que vous enviez l'Australie. Moi aussi. À mon avis, l'Australie a apporté beaucoup de changements novateurs en matière de politique publique, changements que le Canada tente souvent d'imiter. L'Australie a récemment abandonné le visa de catégorie 457 permettant aux travailleurs étrangers de trouver un emploi en Australie et d'obtenir ensuite leur résidence permanente en vue d'obtenir leur citoyenneté. Ce visa a été abandonné.

Leur accord de libre-échange contient des dispositions permettant aux travailleurs étrangers de travailler en Australie. Cela a fait bondir les travailleurs australiens qui avaient l'impression de ne pas avoir accès aux occasions d'emplois auxquelles ils s'attendaient. Qu'est-ce que le Canada aimerait voir dans un chapitre sur le travail?

**L'hon. John McCallum:** J'ai acquis un peu d'expérience sur les enjeux relatifs aux travailleurs étrangers temporaires dans mon emploi précédent.

**M. Tom Kmiec:** C'est la raison pour laquelle je vous pose la question.

**L'hon. John McCallum:** La question sera sans aucun doute abordée lors des négociations sur le libre-échange, mais je n'ai pas encore eu de discussions sur le sujet.

Je me souviens, il y a quelques années, lorsque j'occupais mes fonctions précédentes, la population avait vivement réagi dans le dossier des travailleurs étrangers temporaires. L'un des problèmes était qu'en Colombie-Britannique, pour travailler dans une mine en particulier, il fallait parler le mandarin. Il était inutile pour ceux qui ne parlaient pas la langue de soumettre leur candidature à un poste. C'était un dossier très explosif au Canada et je m'en souviens. Je serai donc conscient des préoccupations des Canadiens lors de ces discussions sur le travail avec les représentants du gouvernement chinois, car j'ai déjà vécu cette situation. Nous n'étions pas au pouvoir à l'époque, mais j'ai vécu cette situation et je m'en souviens.

C'est une question délicate qui, dans une certaine mesure, j'en suis convaincu, sera abordée dans le cadre de possibles négociations

sur un accord de libre-échange, si le gouvernement choisit d'emprunter cette voie. Il faut tenir compte des éléments de nature délicate dans ce domaine, mais rien n'a encore été adopté.

**Le président:** Collègues, ceci met fin à cette séance de deux heures. Il nous reste 25 minutes avant le vote. L'ambassadeur a été député pendant suffisamment longtemps pour comprendre la situation.

D'abord, ambassadeur, au nom du Comité, je tiens à vous remercier d'avoir accepté notre invitation. Votre témoignage a été très instructif. Nous aimerions beaucoup vous revoir régulièrement. Donc, n'hésitez pas à venir faire le point lors de vos séjours au pays. Nous convenons probablement tous de l'importance de notre partenariat avec la Chine et que la relation qui se bâtit suscite l'intérêt de nous tous et de nombreux secteurs.

Le Comité s'intéresse aussi beaucoup à la stratégie qu'adoptera le gouvernement dans ses échanges avec les politiciens chinois. Comme vous le savez, l'équipe politique du gouvernement a passé beaucoup de temps aux États-Unis. Selon le Comité, le gouvernement devrait adopter la même stratégie avec la Chine. Donc, le Comité étudie la possibilité de vous rendre visite dans un avenir rapproché.

Au nom du Comité, je vous remercie d'avoir pris le temps de venir témoigner. Bien entendu, nous vous souhaitons la meilleure des chances, car votre rôle est très important pour le Canada.

● (1045)

**L'hon. John McCallum:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je serais certainement très heureux de vous accueillir. J'espère que vous viendrez à Beijing. Comme je l'ai dit, j'ai l'intention de revenir au pays toutes les six ou huit semaines. Je serai heureux de venir faire le point de temps à autre, si c'est ce que vous souhaitez.

**Le président:** Merci, ambassadeur.

Collègues, ceci met fin à la séance d'aujourd'hui. Nous avons eu une séance très impressionnante. Il nous reste environ 25 minutes avant le vote. Merci.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>